

NOTE

SUR

LE POÈTE LECTOIROIS LACARRY

PAR

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE



AUCH

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE G. FOIX, RUE BALQUERIE

1884

Note sur le poète lectourois Lacarry

Philippe Tamizey de Larroque



imprimerie de G. Foix, Auch, 1884

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

NOTE

SUR

LE POÈTE LECTOIROIS

LACARRY

M. G. Clément-Simon n'a jamais cessé de s'intéresser aux choses historiques et littéraires de la Gascogne, soit tout le temps qu'il a été un des magistrats les plus remarquables de notre région (à Agen, à Pau, à Toulouse), soit pendant qu'il a rempli avec éclat les fonctions de procureur général à Aix, ville où il a laissé, comme j'ai pu le constater, de fidèles souvenirs et de flatteurs regrets, soit enfin depuis que les injustes rigueurs de la politique l'ont précipité dans la retraite où il vit avec une grande dignité. En mettant en ordre sa riche bibliothèque, M. Clément-Simon a retrouvé une rarissime plaquette de 1636, qu'il a bien voulu me communiquer, m'invitant à la faire connaître à mes chers et bienveillants lecteurs ils le remercieront tous, avec moi, de sa gracieuse attention et ils exprimeront tous le vœu, toujours avec moi, qu'il nous fasse *directement* jouir — et le plus souvent possible — de la partie gasconne de sa belle collection de livres rares et de précieux manuscrits.

Lacarry n'est mentionné par aucun des historiens de la littérature française. Guillaume Colletet ne l'a pas connu, l'abbé Goujet pas davantage. Un intrépide chercheur, Viollet-le-Duc père, qui a passé une grande partie de sa vie à recueillir les œuvres des poètes d'autrefois, même les plus oubliés, et qui leur a consacré un volume (*Catalogue de la bibliothèque poétique*, etc.) auquel il aurait pu donner pour épigraphe : *diis ignotis*, n'a jamais rencontré la plaquette de Lacarry. Enfin, M. Léonce Couture, qui a mis tant de zèle et de soin à réunir les matériaux de son *Esquisse d'une histoire littéraire de la Gascogne*, et qui, dans ces pages

savantes et charmantes, a donné un si exact dénombrement des prosateurs et des poètes de la province ecclésiastique d'Auch^[1], n'a pas été plus heureux que ses devanciers^[2]. Seuls, de notre temps, Brunet et Du Mége ont cité le nom de Lacarry. Mais je me demande s'ils ont eu son petit recueil entre les mains et s'ils ne l'ont pas plutôt signalé sur la foi d'autrui. Pour ce qui concerne l'auteur du *Manuel du Libraire*, mon soupçon est à demi justifié par la manière dont il a écrit le nom du poète ; car il a séparé la première syllabe de ce nom des deux suivantes (*La Carry*), tandis que, dans le frontispice de la plaquette, ce nom est imprimé *Lacarry* comme l'est partout celui du docte jésuite Gilles Lacarry (du diocèse de Castres), né en 1605, mort en 1684, auteur de divers travaux estimés, notamment de l'*Historia colonarium*, etc. Autre motif de doute : Brunet cite incomplètement le titre de l'opuscule, se contentant de ces cinq mots : *Pour le triomphe du Soucy* alors que le titre réel est celui-ci : *Clytie pour le triomphe du Soucy À Monseigneur le premier président*^[3]. — Quant à Du Mège, en 1846, il fait de Lacarry un toulousain, dans son *Histoire des institutions de Toulouse* (t. iv. p. 536) ; en 1829, dans sa *Statistique des départements pyrénéens* (t. II, p. 502), il l'avait plus exactement rangé parmi les poètes gascons, mais très probablement sans avoir vu son petit recueil, puisqu'il a cru qu'on y trouvait « des vers gascons et des vers français. »

Nous allons extraire de l'opuscule du lauréat des jeux floraux tout ce qui pourra jeter un peu de lumière sur sa mystérieuse personnalité, sur son talent, qui est incontestable, sur ses amis, qui furent nombreux.

Comme I. [Jean] Lacarry a eu la précaution de faire suivre son nom, en tête du livret, des deux mots « de Lectoure, » on n'a pas à chercher quel fut son berceau^[4]. Le milieu exclusivement toulousain où nous place son petit recueil, atteste qu'il vécut dans la capitale du Languedoc. Il devait être jeune encore quand il obtint le *soucy*, car ses vers ont toute la flamme des années printanières^[5]. *Clytie* est dédiée « A Monseigneur, messire Jean de Bertier, seigneur de Montrabe, chevalier, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et privé, premier president au parlement de Tolose, et chancelier aux jeux fleuraux^[6]. » Jean de Bertier fut pour le poète lectourois un dévoué protecteur : dans les stances intitulées *Clytie* qui ouvrent le recueil (p.3-8) et qui lui ont donné leur nom, il l'exalte en ces termes reconnaissants :

Grand Bertier, l'amour de mon Prince,
De qui toute cette province
Prend les volontez pour des loix,
C'est toy dont la grandeur couronne mes services,
Aussi ie te veux rendre en tous mes sacrifices
L'honneur que ie te dois.

Lacarry, dont les rimes sont toujours très riches, ajoute en une dernière strophe :

C'est toy qui fait monter ma gloire
Sur les aisles de la Victoire.
Aussi te promets ie en ce iour
Que ton nom et celui du grand Dieu qui m'enflamme
Seront les seuls objets qui mettront dans mon ame
Le respect et l'amour.

On sait que *Clytie* est le nom de la jeune fille qui fut aimée, puis abandonnée par Apollon et dont la métamorphose en héliotrope a été (livre IV, vers 255-269) chantée par Ovide. Lacarry a célébré en vers élégants et harmonieux les sentiments de Clytie. Voici le langage qu'il met sur les lèvres de son héroïne :

Père des Œillets et des Roses,
Createur des plus belles choses,
A la fin i'ay brisé mes fers :
Amour qui reconnoit ma constance infinie
A vaincu ta rigueur, malgré la tyrannie
Des maux que j'ay soufferts.

En une si belle conquête
Tous les Dieux courent à ma teste,
Tous nos chams se parent de fleurs :

Et voyant que ce Dieu m'ayme autant que je l'ayme,

Mon front pasle et terny change sa couleur blesme
En de vives couleurs^[7]

N'y a-t-il pas un bien poétique mouvement et, pour ainsi dire, quelque chose d'ailé dans les deux strophes que voici ?

Je l'ay veu cet astre adorable
Qui ne voit rien de comparable :
Jamais il ne parut si beau :
C'estoit au point du iour, lorsqu'au sortir de l'onde
Il venoit pour donner l'ame et [la] vie au Monde
Avecques son flambeau.

Desia la terre est glorieuse
De la pompe victorieuse
Qui m'esleve iusques aux Cieux,
Et qui pare mon front d'une telle couronne
Que le brillant éclat qui partout m'environne
Eblouit tous les Dieux.

La pièce suivante (*Atalante chant royal*) est encore un souvenir d'Ovide. Ce n'est plus le rythme de *Clytie* : le grave alexandrin succède (p. 9-11) aux vers de longueur inégale :

C'est trop flater mon cueur d'une vaine esperance,
Il faut que i'entreprenne un dessein genereux.
Amour qui me conduit avec toute assurance
Me promet désormais un destin plus heureux.

Chaque strophe est terminée par ce refrain, qui produit un effet gracieux :

La pomme qui ravit les beaux yeux d'Atalante.

Le vers de Lacarry est limpide, coûtant, et, si l'on me passe ce rapprochement, il est rapide comme Atalante elle-même,

Qui surmonte les vents par sa légèreté.

Je n'ai guère trouvé dans les poésies des quarante premières années du xvii^e siècle un tour plus facile, une inspiration plus heureuse.

Dans la conclusion de son chant royal, intitulée : *Explication de l'allégorie* (p. 11), le poète nous montre « Ève trop imprudente » acceptant « de l'auteur de toute impiété »

La pomme qui ravit les beaux yeux d'Atalante.

Je reproduis en entier le *Sonnet au Roy* (p. 12), non sans observer que rarement Louis XIII a été aussi magnifiquement loué, même par le grand Malherbe :

Grand Monarque, l'amour et l'honneur de cet âge,
Qui rend les Dieux jaloux de tes exploits divers,
On ne voit rien qui puisse émouvoir ton courage
Dont la gloire a desjà remply tout l'univers.

La fortune qui veut accroistre ton ouvrage
Va ranger sous tes loix les peuples plus pervers
Et les destins forcez d'y porter leur suffrage
Tiennent sur tes desseins les yeux tousiours ouverts.

On voit desjà trainer au char de la victoire
Tous les princes qui sont envieux de ta gloire ;
Nos trois lys ont desjà leur éclat plus charmant ;

Et faisant naistre un siècle où tout bonheur abonde
Font avouer par tout que c'est toy seulement
Qui soutiens de trois doits la Machine du Monde.

Ce dernier vers, imprimé en gros caractères qui tirent l'œil, est vraiment d'une majestueuse beauté ; mais combien je lui préfère ce vers qui est si doux à dire, si délicieux :

Nos trois lys ont desjà leur éclat plus charmant !

Les quatre autres pages de la plaquette sont remplies (13-16) de pièces de vers composées en l'honneur du poète par ses confrères et amis. Un sonnet, signé de l'initiale D (*À Monsieur Lacarry sur son Triomphe*), glorifie à la fois le chantre de Clytie, le président Bertier de Montrabe et — le croirait-on ? — le changement de teint de la nymphe dont Leucothoé fut la rivale heureuse :

Donc Clytie, autresfois au dueil abandonnée,
Quitte, avec les ennuis dont son cœur fut atteint,
Cette triste paleur qui ternissoit son teint ;
Et sa couleur se change avec sa destinée.

Ce Dieu dont les froideurs l'avaient long tems gesnée,
Conçoit pour elle un feu qui iamais ne s'éteint
Et par ses doux regars MONTRABE la contraint
De terminer enfin sa douleur obstinée.

Un autre poète (*Épigramme au mesme*, avec les initiales P. R. D. I.) vante la beauté de la *Clytie* de Lacarry et ne manque pas de faire intervenir dans son dixain le souvenir d'Apollon. C'est, du reste, comme une consigne à laquelle obéissent tous les compères de l'auteur. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que dans un sonnet anonyme (au-dessous duquel se trouve seulement la lettre X), l'inévitable Apollon est identifié avec le président Bertier :

Qu'on ne s'estonne point de voir que ta Clytie
Rencontre heureusement la fin de ses douleurs
Et reprenant l'éclat de ses vives couleurs^[8]
Surmonte la rigueur qu'elle avoit ressentie.

Apollon qui des maux Tolose a garantie,
Sous le nom de BERTIER, fatal à nos malheurs,
A tary pour iamais la source de ses pleurs,
Et sa douleur première en plaisirs convertie.

Donnons *in extenso* un sonnet signé PARIS, où l'éloge de Lacarry monte jusqu'au dithyrambe (p. 15) :

Les divines beautés de ton aymable face
Aussi bien que tes vers sont sans comparaison,
Et si nous te prenons pour le Dieu du Parnasse
Luy mesme advouera que c'est avec raison.

Il ne voit au matin, quand la nuict luy fait place,
Et qu'il vient à son tour regner sur l'horison,
Rien qui puisse égaler le merite et la grace
Des fruits que tu produis en ta verte saison ^[9]

Te voyant maintenant environné de gloire,
Chery comme Apollon des Filles de memoire,
Si Clytie te suit ie ne m'estonne pas ?

Elle se donne à toy, sa faute est excusable,
Sans doute elle t'a pris pour cet astre adorable
Dont elle suit partout les celestes appas.

En la même page brille (*Épigramme au mesme*), ce dixain de B. DE GRAMONT ^[10] :

Ces cœurs à l'envie soubsmis,
Disent à tort contre ta gloire
Que si tu gaignas la victoire
Ce fut sur fort peu d'ennemis.
Ta Muse au dessus des vulgaires
Te fit avoir moins d'adversaires,

Obligé cent esprits divers,
Qui vouloient parler à CLÉMENCE ^[11],
À se tenir dans le silence,
Pour admirer tes rares vers.

Je néglige (p. 16) un insignifiant sixain signé : I. P. B. (peut-être l'éditeur de *Clytie*, Jean [Pierre] Boude), et je donne cet autre sixain — un peu moins

mauvais — du sieur I. B. COLOMBET, qui ferme la marche triomphale des complaisants amis du poète lectourois :

Lacarry, ne t'estonne pas
Si le soleil a plus d'appas
Que pendant la saison passée.
Tu luy peins sa CLYTIE avec tant de beautés
Que pour plaire aux beaux yeux dont son âme est blessée
Il nous produit au jour toutes ses raretés.

1. ↑ Tous les admirateurs de l'érudition et du talent de M. L. Couture espèrent bien qu'il transformera cette esquisse en un tableau définitif.
2. ↑ *Clytie* manquait à la collection toulousaine de feu mon vénérable ami M. le docteur Desbarreaux-Bernard ; elle manque aux collections des grands amateurs d'aujourd'hui, ainsi qu'à nos plus considérables dépôts publics, de sorte que je serais tenté de saluer dans l'exemplaire de M. Clément-Simon un exemplaire unique, s'il n'y avait toujours imprudence à déclarer qu'un exemplaire est unique et qu'un document est inédit.
3. ↑ Brunet indique seulement le lieu de publication, en substituant dans le nom de ce lieu la lettre Z à la lettre S : *À Toloze*. Voici les indications fournies par le livret : *À Toloze, par I. Boude, imprimeur ordinaire du Roy, devant le college de Foix, à l'enseigne S. Jean* 1636 (in-8° de 16 pages. Brunet ajoute qu'à la vente Veinant le livret atteignit le prix de 23 fr. On en donnerait aujourd'hui plus de dix francs par page. Deux des plus fervents et des plus savants bibliophiles de notre époque, M. Jules Dukas et M. Émile Picot m'affirment qu'ils n'ont connu l'existence de *Clytie* que par la révélation du *Manuel du Libraire*.
4. ↑ Rappelons que l'abbé Monlezun donne les armes de la famille Lacarry (*Histoire de la Gascogne*, t. VI, p. 651) « d'azur à une serrure à 4 clous d'argent, accostée d'une clef d'or. Rappelons encore que M. E. Roschach (*Histoire générale de Languedoc*, t. XIII, 1877, p. 1352) mentionne, parmi les signataires des protestations de la noblesse de Toulouse en 1788. le chevalier de Lacarry.
5. ↑ Je reçois au dernier moment une communication de M. L. Couture, qui confirme pleinement mon induction. « J'ai consulté, m'écrit-il, M. Gatien Arnoult qui dépouille en ce moment le vieux registre des Jeux-Floraux ; il me fait passer à l'instant cette note copiée sur ce document : « *La fleur de la soulcie a été adjugée à Jean de Lacarry, ecolier gascon, pour son chant royal*. Mais, à part cette mention et le chant royal transcrit à la suite, le vieux registre ne dit rien de Lacarry. Vous voyez du moins que vous aviez toute raison de le croire jeune, puisque, comme bien d'autres lauréats des Jeux-Floraux, il était encore étudiant quand il gagna le souci. »
6. ↑ Voir sur ce magistrat, oublié dans la *Biographie Toulousaine* (où l'on a mentionné divers membres de sa famille, notamment le président Philippe de Bertier et l'évêque de Montauban, Pierre de Bertier), voir, dis-je, sur ce magistrat, le tome XIII de la nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc* (passim, mais surtout p. 348).
7. ↑ L'auteur devait raffoler des teints éclatants, car un peu plus loin (p. 7) il revient ainsi sur le vif coloris que Clytie empruntait au dieu du Jour :
C'est de luy que j'ay pris ces rubis que l'Aurore.
Cueille tous les matins sur le rivage More,
Pour orner ses cheveux.
8. ↑ Encore une allusion aux joues roses chantées avec tant d'enthousiasme par Lacarry.

9. ↑ Cette *verte saison* confirme ma conjecture touchant la jeunesse de l'auteur de *Clytie*. Comme son ami Paris a loué avec excès le charme de ses traits, on pourrait appliquer à Lacarry, pris en ce beau moment de sa vie, la citation virgilienne : *forma insignis viridique juvena*.
10. ↑ Ce *B. de Gramont* serait-il Barthélemy de Grammont ou Grammond, qui fut président aux enquêtes du parlement de Toulouse, publia, en 1641, une histoire (en latin) d'une partie du règne de Louis XIII (Paris, in-f°), et mourut en 1654 ? Si, comme j'incline à le croire, le magistrat-historien fut aussi le magistrat-poète, je renverrai à une note mise sous une lettre de Balzac (du 15 février 1644), note où j'ai cité, pour ou contre B. de Grammond, Guy Patin, Bayle et Paul Colomiez (*Lettres de Jean Louis Guez de Balzac*, in-4°, Paris, imprimerie nationale, 1873, p. 93).
11. ↑ C'est-à-dire Clémence Isaure, qui — j'en demande bien pardon à MM. les mainteneurs des jeux floraux passés, présents et futurs — n'a jamais existé... que dans des imaginations trop méridionales, comme je l'ai jadis rappelé (voir une note des *Vies des Poètes gascons*, par GUILLAUME COLLETET, Auch, 1866, p. 43-46).

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Yann
- Hsarrazin
- Le ciel est par dessus le toit
- VIGNERON
- Cantons-de-l'Est
- Pyb
- Toto256
- TptBot
- Cunegonde1
- BnFBoT
- Seb35
- Phe-bot

- Promauteur1
- Tylwyth Eldar
- Reptilien.19831209BE1
- Aristoi
- Morburre
- Herisson
- *j*jac

-
1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
 2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
 3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
 4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)